

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 758

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 6

Après l'alinéa 18, insérer l'alinéa suivant :

« c) Au deuxième alinéa du II de l'article L. 131-7 du code de la sécurité sociale, les références :
« L. 241-6-1, L. 241-13, » sont remplacées par les mots : « L. 241-13 et » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.